

Prévention de la poliomyélite au Bénin : Une campagne de vaccination démarre aujourd'hui

Du 2 au 5 février 2024, s'ouvre au Bénin, la campagne de riposte contre la poliomyélite. Il s'agit d'une campagne de vaccination inscrite dans le cadre du Programme Elargi de Vaccination (PEV), qui constitue un pilier fondamental de la mise en œuvre des soins primaires et de l'atteinte de la couverture sanitaire universelle.



À Parakou et ses environs, les acteurs se mobilisent pour faire de cette opération un succès. Depuis quelques jours, les relais communautaires sont déployés sur le terrain pour sensibiliser les ménages et recenser les cibles concernées, les enfants de moins de 5 ans.

Pour le Dr Akim Gouda, médecin coordonnateur de la zone sanitaire Parakou-N'dali, reçu sur Fraternité FM, l'objectif

est de réussir à vacciner 95% des enfants de 0 à 5 ans dans la zone sanitaire Parakou-N'dali.

Tout en rassurant les parents de la fiabilité des vaccins, le Dr Akim Gouda invite les ménages à réserver un accueil chaleureux aux agents vaccinateurs qui seront déployés sur le terrain. « Tous les vaccins du Programme Elargi de Vaccination sont des vaccins sûrs, car toutes les activités de vaccination sont homologuées par les instances indiquées », a-t-il rassuré.

Sont concernées par cette activité préventive, les communes de Cotonou, Porto-Novo, Calavi, Toffo, So-Ava, Aguegues, Sèmè, Djougou, Bembèrèkè, Nikki, Pèrèrè, Parakou et Tchaourou.

Pour rappel, la poliomyélite est une maladie virale très contagieuse causée par le poliovirus. Elle touche principalement les enfants de moins de 5 ans et peut entraîner une paralysie touchant le plus souvent les membres inférieurs et atteindre l'appareil respiratoire. Selon l'OMS, il n'existe pas de traitement curatif contre la poliomyélite. La prévention est donc la seule solution. On estime, selon l'OMS, que 1,5 million de décès d'enfants ont été évités grâce à l'administration systématique de la vitamine A lors des activités de vaccination. Cette nouvelle campagne de vaccination est donc une opportunité pour les parents de faire vacciner leurs enfants pour les épargner d'une maladie aussi dangereuse que la poliomyélite.

Venance Ayébo TOSSOUKPE

Prévention du paludisme : arrivée des premières doses de vaccins au Bénin

Alors que le Cap-Vert célèbre sa certification officielle en tant que pays exempt de paludisme, le Bénin, de son côté, redouble d'efforts dans la lutte contre cette maladie. Le pays reçoit ses premières doses de vaccins contre le paludisme. Ces livraisons de vaccins antipaludiques destinés aux enfants de moins de deux ans dans les pays africains annoncent l'imminence de la vaccination à grande échelle contre le paludisme. Au total, 215 900 doses de vaccins antipaludiques RTS,S recommandés par l'OMS et achetés par l'UNICEF avec le soutien de Gavi, sont arrivées au Bénin ce lundi 15 janvier 2023.



La cérémonie officielle de réception a été présidée par le Ministre de la Santé du Bénin, Benjamin Hounkpatin et le Coordonnateur Résident des Nations Unies, en présence des

chefs d'Agences de l'UNICEF et de l'OMS, ainsi que des responsables de l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires.

Le Ministre de la Santé, Benjamin Houknpatin, a indiqué : « La réception officielle des premières doses du vaccin contre le paludisme marque un coup d'accélérateur dans la lutte contre cette maladie, notamment pour réduire le taux de mortalité des enfants. Il encourage les populations, en particulier les parents, à faire vacciner leurs enfants contre le paludisme pour les protéger contre cette maladie mortelle. Le Ministre de la Santé a ajouté que l'introduction du vaccin contre le paludisme dans le PEV favorisera l'amélioration globale de la santé et du bien-être des femmes, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents.



Le Coordonnateur Résident des Systèmes des Nations Unies, Salvator Niyonzima a souligné l'importance cruciale de l'arrivée des vaccins au Bénin : « L'introduction du vaccin contre le paludisme dans le Programme élargi de vaccination

(PEV) contribuera significativement à la réduction des cas graves et, surtout, des décès d'enfants liés au paludisme ».

Il a particulièrement mis en avant l'importance de continuer à renforcer les programmes de lutte contre le paludisme, à susciter l'implication des communautés et à déployer d'autres outils de prévention, tels que les moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, afin de réduire efficacement le taux de mortalité et d'incidence du paludisme.

L'arrivée de ces doses de vaccins marque un tournant dans la lutte contre le paludisme au Bénin en particulier celui vers une vaccination plus large contre l'une des maladies les plus mortelles pour les enfants de 0 à deux ans en Afrique. Au Bénin, le paludisme est la première cause de décès chez les enfants de moins de cinq ans.



En effet, il s'agit du fruit de la manifestation d'intérêt pour l'introduction de ce vaccin dans le programme de

vaccination de routine soumise par le Gouvernement du Bénin et approuvée par Gavi, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination.

Pour rappel, le Bénin est le quatrième pays à recevoir des doses de vaccins RTS,S après le Cameroun, la Sierra Leone et le Burkina-Faso, marquant ainsi la fin de la phase pilote de la vaccination antipaludique. Cette livraison permettra au Bénin de commencer l'administration du vaccin antipaludique aux enfants en 4 doses (6 mois, 7 mois, 9 mois et aux enfants de moins de 2 ans) dès le premier trimestre 2024 par l'intermédiaire du Programme Elargi de Vaccination soutenu par GAVI, l'Alliance mondiale du Vaccin.

Megan Valère SOSSOU

Quelques statistiques à propos

Chaque minute ou presque, un enfant de moins de 5 ans meurt du paludisme. Selon l'OMS, en 2021, le monde a enregistré 247 millions de cas de paludisme et 619 000 décès liés à la maladie. Parmi les personnes décédées, 77 % étaient des enfants de moins de 5 ans, dont la majorité vivait en Afrique. Cette dernière, qui est le continent le plus durement touché par le paludisme, a enregistré près de 95 % des cas dans le monde et 96 % des décès liés à la maladie en 2021.

Au Bénin, plus de 4,7 millions de cas de paludisme et 10 000 décès avaient été signalés en 2020 parmi les 12,1 millions d'habitants, principalement chez les enfants de moins de cinq ans selon les données de l'OMS. Depuis 2019, dans le cadre du programme pilote, connu sous le nom de Programme de mise en œuvre du vaccin antipaludique (MVIP), le Ghana, le Kenya et le Malawi administrent les quatre doses du vaccin antipaludique aux enfants dès l'âge de 5 mois dans les districts les plus touchés.

Plus de deux millions d'enfants ont ainsi bénéficié du vaccin antipaludique dans ces trois pays africains grâce à ce

programme. Résultat : le taux de mortalité toutes causes confondues a chuté de 13 % chez les enfants en âge de recevoir le vaccin, et le nombre de cas graves et d'hospitalisations liées au paludisme a considérablement diminué.

Ministère de la Santé: les acteurs nationaux de la vaccination définissent les grandes priorités

Le Ministre de la Santé Professeur Benjamin HOUNKPATIN a présidé les travaux de la réunion ordinaire du premier trimestre de l'année 2023 du Comité de Coordination Interagence pour le Programme élargi de Vaccination (CCIA) ce mercredi 1er février 2023 au Ministère de la Santé.

Cette importante assise a réuni toutes les parties prenantes autour des grandes priorités actuelles du Programme élargi de Vaccination.



Au cours de cette rencontre de haut niveau, quatre (4) points ont été abordés, dont, principalement, celui de l'analyse et de l'adoption des protocoles de la revue externe du Programme élargi de Vaccination couplée à l'enquête nationale de couverture vaccinale et du plan d'introduction du vaccin contre le paludisme dans le Programme élargi de Vaccination. Après discussions, ces protocoles ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.



Par ailleurs, les membres présents se sont prononcés sur la présentation des résultats de l'évaluation externe de la gestion efficace des vaccins et la situation des cas de poliovirus circulant dérivés de la souche vaccinale de type 2 (cVDPV2) au Bénin. Ces différents points d'intérêt ont suscité de fructueux échanges entre les acteurs présents.

Avant de lever la séance, le Ministre de la Santé a exhorté les participants à une prise en compte diligente des grandes résolutions issues des assises en vue d'accélérer les performances du Bénin dans le processus d'immunisation de sa population.